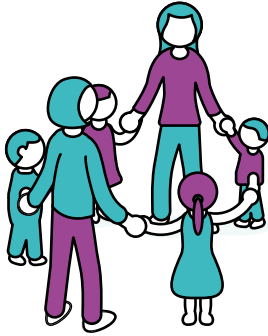




RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ANIMATIONS

Espace-jeux, ateliers,
animations à thème, etc.

DINAN
AGGLOMÉRATION



Ces animations sont des rencontres autour du jeu ou d'une activité précise pour les enfants de moins de 4 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte (assistant maternel, parent, grand parent, garde à domicile, etc.). Ces animations itinérantes sont ouvertes prioritairement aux habitants de Dinan Agglomération selon un calendrier disponible sur le site internet de la collectivité ou auprès des animatrices de relais.

Informations pratiques

A la première séance, une fiche d'information enfant et adulte est à remplir. Une fiche de « présence » est établie à chaque séance, à la fois pour noter les fréquentations à l'année, mais aussi pour joindre les participants en cas de nécessité sanitaire. A cet effet, pensez à la remplir dès votre arrivée, ou à signaler votre présence à l'animatrice.

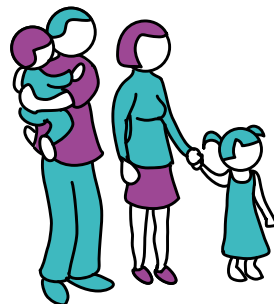
Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de confort, il est demandé à chacun de se déchausser, de prévoir des chaussons ou de rester pieds nus (attention aux glissades avec les collants et les chaussettes).

En cas de forte affluence, chaque participant sera amené à adapter son temps de présence pour permettre à chacun de trouver sa place. 45 minutes étant déjà un temps de participation important pour un enfant. L'animatrice pourra, si besoin, être amenée à limiter l'accès aux espaces jeux.

Les animations sur inscription s'adressent prioritairement aux professionnels et parents du secteur concerné. Néanmoins, si des places restent disponibles, ils pourront bénéficier des propositions des autres secteurs.

Rôle de l'animatrice

L'animatrice, éducatrice de jeunes enfants, est présente pour l'accueil des adultes et des enfants. Elle est le garant de la sécurité des lieux et du bon fonctionnement de l'animation en créant un lieu favorable au développement de l'enfant de moins de 4 ans. Elle a un rôle d'écoute et d'observation dans l'accompagnement professionnel des assistants maternels (évolution de l'éveil de l'enfant et soutien), et un rôle d'accompagnement à la parentalité.



Rôle de l'adulte

L'objectif principal de ces temps est le bien-être de l'enfant à travers le jeu. Cela sous-entend que l'adulte observe l'enfant dont il est référent, le laisse prendre des initiatives et faire des découvertes en fonction de ses capacités. Il propose sans imposer, en gardant à l'esprit qu'accompagner ne veut pas dire se substituer à l'enfant (faire « avec » et non « à la place de » l'enfant). Les assistants maternels et/ou parents ont un rôle d'accompagnement, ils sont responsables des enfants.

Les échanges entre adultes au sujet de l'accueil et de l'éducation des enfants sont importants. Cependant il faut garder à l'esprit que dès son plus jeune âge l'enfant entend et comprend. Il est sensible à tout ce qui est dit autour de lui. Les interactions doivent être respectueuses des enfants et des adultes. Si le besoin d'approfondir certains sujets se fait ressentir (pratiques professionnelles, questionnement autour de l'accueil d'un enfant et de sa famille, etc.), il est possible de prendre rendez-vous avec l'éducatrice de jeunes enfants.

Le positionnement des adultes est partie prenante de l'aménagement de l'espace. Des adultes toujours



debout peuvent gêner les enfants tout comme des adultes regroupés dans un même lieu à discuter sans avoir un regard sécurisant pour les enfants.

Nous vous rappelons que pour toutes les questions liées à la contractualisation employeur / salarié les animatrices de relais restent à votre disposition en dehors des temps d'animation.

Le matériel

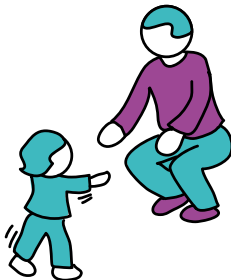
Divers jeux sont proposés. Certains sont plus adaptés à l'âge et l'éveil de chaque enfant. Il paraît donc important de veiller à l'adaptation entre le jouet et les capacités de l'enfant.

Dans la mesure du possible, une participation au rangement est demandée.

Quelques pistes de réflexion :

Aucun âge minimum n'est requis, nous vous laissons apprécier la pertinence de venir avec un très jeune enfant aux animations.

Il est important de respecter les rythmes des enfants.



Voici quelques questions qui vous aideront dans votre réflexion :

- Faut-il réveiller les enfants pour assister aux animations ?
- Comment je m'organise avec plusieurs enfants (est-ce confortable pour l'enfant d'attendre seul dans la voiture ? D'être en attente sans explication dans une salle)
- En tant que professionnel est-ce que je vais aux animations avec un enfant en adaptation ou arrivé récemment et qui n'a pas encore tous ses repères ?
- Lors de mes échanges professionnels avec les participants, est-ce que je veille à rester disponible et attentif aux enfants que j'accompagne ? La discrétion professionnelle est-elle toujours maintenue ? A quel moment, cela devient-il compliqué ?
- L'usage du téléphone portable et de l'appareil photo est-il indispensable ?



Santé et sécurité

Le relais dispose d'une trousse à pharmacie qui ne contient aucun médicament. Merci de prévoir le nécessaire si besoin (en accord avec les parents).

Un enfant malade appréciera de rester au calme, dans un univers serein à votre domicile. En cas de maladie contagieuse, il ne pourra pas être accueilli lors des animations.

En cas d'évacuation de la salle, il est **OBLIGATOIRE** de se regrouper dans un lieu déterminé avant de rejoindre votre domicile. En effet, l'animatrice du relais doit rendre compte aux services de secours, des personnes évacuées. Merci de vérifier ces points de rassemblement auprès de l'animatrice.

